

## Rapport moral de la Présidente pour l'année 2016

Bienvenue à toutes et à tous pour notre deuxième Assemblée Générale.

Tout d'abord, Monsieur Billard, Vice-Président du Conseil Départemental et Monsieur Benoist maire délégué d'Armenonville vous prient de bien vouloir les excuser.

Je tenais à remercier particulièrement nos deux maires, Monsieur Marie et Monsieur Garnier d'avoir répondu favorablement à notre invitation mais également au président de l'association amie l'APEV : Monsieur Eric Feller d'être présent à nos côtés ce soir.

Je tiens également à remercier tous les autres membres de nos conseils municipaux respectifs et vous tous ce soir présents...

Je remercie les municipalités de Gallardon et de Bailleau-Armenonville pour leur soutien financier et matériel sans lesquels nous ne saurions évoluer.

Que serait une association sans adhérent ?... Merci à tous les adhérents, les donateurs, les contributeurs sur Facebook, qui partagent, « like », commentent et ainsi relayent l'information, les signataires de la pétition papier ainsi que celle qui est en ligne.

Mais que serait également une association sans bénévoles ?... Donc, un énorme merci à tous les membres du Conseil d'Administration, tous les bénévoles qui donnent de leur temps, toutes les personnes de bonnes volontés qui offrent leurs compétences et sans qui l'association ne pourrait exister ...

Merci à tous les riverains qui ont affiché ouvertement leur opposition à ce tracé par le biais des affiches et des pancartes qu'ils ont apposées sur leurs façades.

Votre présence, lors de nos réunions, et **votre participation active dans le temps** est la clé de notre réussite dans ce long combat. Soyez-en tous remerciés.

Après une première année très intense en réunions auprès de divers acteurs, cette deuxième année s'est déroulée plus calmement, dans la préparation de l'enquête publique qui semblerait être reportée au mois de septembre 2017 et surtout dans l'attente de réponses à nos questions auprès du Conseil Départemental, organe décisionnaire quant à cette déviation ...

Et comme pour tout un chacun, il n'est jamais facile d'obtenir le bon interlocuteur face à une administration quand on se pose des questions. S'adresser à des élus départementaux reste, pour nous, encore plus frustrant... Vous sollicitez. Vous attendez... vous re-sollicitez ... vous attendez ... toujours ... et encore ... Heureusement, ce n'est pas le cas pour tous nos élus. Monsieur Garnier et Monsieur Marie, nos deux maires, ont **toujours** répondu rapidement et avec bienveillance à **toutes nos sollicitations**.

J'en profite pour remercier nos 2 municipalités pour leur initiative conjointe d'investir dans un IBC (Inventaire de Biodiversité Communale) afin de répertorier exactement toutes les richesses dont recèlent les terres de nos 2 communes mais également de notre belle vallée de la Voise, aussi bien au niveau de la faune que de la flore ... Cet IBC sera réalisé par ELN (Eure et Loir Nature) sur une période de 2 ans.

Lors de cette année passée, une enquête publique très importante a eu lieu du 15 novembre 2016 au 10 janvier 2017 concernant la mise en concession autoroutière de la N154 - N12. (axe Orléans - Dreux ; globalement Sud-Nord). Nous attendons l'avis de l'Etat, mais la commission d'enquête a d'ores et déjà émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique de cette enquête... Quelles seront les conséquences

lorsque des camions ne voulant pas payer cette A154 emprunteront des axes parallèles dont notre déviation afin de pouvoir rejoindre l'axe Nord-Sud ?... Nous rappelons que cette potentielle autoroute n'est pas prise en compte dans les projections futures concernant notre déviation. L'argument de la maîtrise d'ouvrage étant « qu'ils ne pouvaient prendre en compte quelque chose qui n'existe pas » ... Espérons que cette nouvelle donne soit à présent prise en compte.

Cela dit, cette même maîtrise d'ouvrage est capable d'extrapoler des chiffres de camions passant par une déviation qui, elle non plus, n'existe pas !!!

Cette maîtrise d'ouvrage n'a également pas voulu prendre en compte une zone à grande capacité sur la N10 à l'entrée de Bleury-Saint Symphorien qui devrait voir le jour dans les années futures.

Est-ce là une vision clairvoyante et bienveillante sur notre département voire sur notre région ? .... Une vision bienveillante écologiquement, durablement, humainement (santé) et financièrement ... à l'heure où les budgets de l'Etat, des régions, des départements et des communes se réduisent comme peau de chagrin ?!

**Trouver une solution à Gallardon et Pont sous Gallardon est nécessaire.** Mais créer une déviation sur des contraintes obsolètes, sans tenir compte des besoins et contextes de demain semble aberrant à l'heure actuelle !

De même, créer une déviation à minima sans prendre en compte la réalité d'une vallée humide est tout aussi étonnant !

L'année dernière a vu la période des intempéries venir rappeler à tous, que la vallée de la Voise est une vallée **humide** ... Malheureusement, quelques jours après notre première AG du 13 mai 2016 où nous avons attiré l'attention sur des inondations possibles avec des remblais, Mère Nature s'est rappelée à nous d'une manière peu sympathique : un certain nombre d'habitations, qui pourtant ne se trouvent pas à

proximité du tracé « Centre », se sont vues inondées. Cela a permis de mettre en évidence la problématique des **remblais positionnés en aval, en lieu et place de surfaces boisées qui sont, elles, capables d'absorber une partie des précipitations** ... Solution choisie, car la moins onéreuse ! Nous en profitons pour rappeler que la solution « Est » (passant par Bonville) a été écartée sans avoir été chiffrée ...

Monsieur Barré, Président de la SMVA, Syndicat Mixte de la Voise et de ses Affluents mais également 1<sup>er</sup> adjoint au conseil municipal de Bailleau-Armenonville, a mis son veto quant aux remblais dans la vallée... Les conséquences de ces derniers semblent visiblement rédhibitoires pour les personnes connaissant la vallée ! Le choix d'un viaduc de 600m était pourtant possible... mais rajoutait la bagatelle de 10 millions d'euros à la trentaine actuellement chiffrée. Le tracé « Est » serait sûrement beaucoup plus économique... mais nous n'en saurons rien puisqu'il a été écarté sans avoir été chiffré !

Lors de notre première AG, il y a tout juste un an, Monsieur Lemoine, en tant que Vice-Président du Conseil Départemental, était venu assister à notre réunion et nous avait proposé de nous convoquer avant la période estivale 2016 pour faire l'état sur l'avancement du plan de circulation alternatif ou provisoire initialement présenté en février 2016 à nos élus... Malgré nos nombreuses relances depuis la rentrée de septembre, nous n'avons pas revu Monsieur Lemoine ni entendu parler de la déviation ou du plan de circulation ... si ce n'est par l'intermédiaire de l'Echo Républicain relatant l'AG de Patrimoine et Vallée en février 2017 où Monsieur Lemoine s'est déplacé ... Nous avons bien eu une réunion avec Monsieur de Montgolfier en octobre dernier, mais nous en sommes ressortis sans savoir si enquête publique il y aurait !... Ni où en était le plan de circulation **exigé** par Monsieur Lemoine lors de sa campagne pour accéder au conseil départemental en 2015 !... Nos trois interlocuteurs n'ont fait

que nous écouter... [M. de Montgolfier, M. Arroyo (directeur général adjoint) et M. Juillard : (directeur général adjoint des investissements)]

Nous ne devons pas perdre de vue que le choix du tracé « Centre » de la déviation n'est pas une obligation ! D'autres solutions existent !

D'ailleurs, samedi 6 mai, un article dans l'Echo faisait part d'un « **éventuel** » abandon de la déviation ... que des « projets de substitutions aux déviations » seraient mis en place : donc des plans de circulations ! Depuis 2008, le Conseil Général puis le Conseil Départemental n'ont cessé de parler de plan de circulation pour Gallardon ... Où en est-il ? Où en sont-ils ? Qu'a-t-il été proposé dans ce sens depuis ? Certes, une ébauche de plan a été proposée en février 2016 ... Nous avons, dans la foulée, proposé des modifications sur ce premier jet du CD... Nous ne savons pas si cela a été pris en compte n'ayant eu aucun retour de ce dernier ! **Il est à noter que dans le département, des arrêtés ont été pris et validés depuis des années concernant les transporteurs en transit dans certains villages. Thivars en est un exemple... Pourquoi ne pas s'en inspirer ? (Thivars)**

Le fait de retarder l'enquête publique ne revient pas à dire que la déviation ne se fera pas ... Comme dit le dicton, « il faut se méfier de l'eau qui dort »... Les gens ne voyant rien bouger, baissent leur garde, retirent les panneaux, pensent être délivrés de cette aberration ... mais rien n'est fait !... Nous ne savons même pas si l'enquête publique va avoir lieu ... même si des informations disent que le CD regarde à limiter la dépense ... Dans ce cas, pourquoi aller jusqu'à l'enquête publique pourrait-on penser ?!... Nous n'avons pas de début de réponse !!!

**En tout cas, nous continuons à nous préparer consciencieusement et efficacement à l'éventualité de cette enquête publique. Si elle venait à avoir lieu, nous tous, nous pouvons faire invalider ce tracé par Madame Brocas, la Préfète, si**

nos arguments sont valables ... tout comme cela a été le cas en 2008 pour le tronçon commun.

Une solution est nécessaire pour le centre-ville... Mais il n'en demeure pas moins étonnant de faire une déviation sur des bases anciennes, sans tenir compte des évolutions, de l'avenir proche d'une A154 payante, en regardant localement, sans prendre de hauteur... en faisant une déviation à minima, en tirant sur les budgets, en ôtant un tronçon, en retirant un giratoire, en choisissant un viaduc en fonction du prix et non en fonction des impacts aussi bien environnementaux qu'humains...

Il y a 3 ans, cette déviation était estimée à vingtaine de millions d'euros... Elle coutait l'année dernière plus de 33 M€ «à la louche»... et cette année « seulement » 29 millions d'euros ... de deniers public ...

Voilà un projet peu concerté et en finalité sous-dimensionné avec des conséquences écologiques irréparables et qui aurait de forts impacts sur la santé et le bien-être de tous.

L'enfer est pavé de bonnes intentions... et la sollicitude des uns ne doit pas se faire au détriment des autres

Nous devons continuer à nous mobiliser, à communiquer, à partager afin que nous puissions faire entendre raison à nos élus lors de l'enquête publique si elle avait lieu et ceci avec de bons arguments.

Il est indispensable, pour notre association, de ne pas rester immobile, et d'aller de l'avant, chercher, diffuser et **cela dans la durée**... Continuer à se rapprocher d'autres associations, d'autres municipalités.

Notre engagement dans la vie citoyenne de nos communes ne doit pas se borner à payer nos impôts et aller voter... La vie de nos communes au sein de la grande communauté de communes peut et doit être suivie par nos implications dans la vie de



tous les jours. Nous avons le droit et le devoir de nous mobiliser sur des sujets tels que celui de la déviation. Cette déviation nous concerne tous aussi bien d'un point de vue sanitaire que financier !

Mobilisez-vous ! Mobilisons-nous !

Je vous remercie tous pour votre soutien et votre attention.

Joëlle Gaillot